

## NOUVELLES TECHNOLOGIES, DÉMOCRATIE ET CITOYENNETÉ

**Jean-Pierre ARCHAMBAULT**

Que les hommes soient mauvais disait Kant, la plainte en est aussi ancienne que l'histoire. L'opinion adverse existe, que le monde progresse du mal vers le mieux. Opinion héroïque disent certains, car souvent démentie.

Et les nouvelles technologies de l'information et de la communication là-dedans ? Nous font-elles entrer dans un nouvel âge de la citoyenneté, allant jusqu'à permettre l'éclosion de nouveaux citoyens ? Favorisent-elles un épanouissement de la démocratie, en instaurant une cyberdémocratie ? Ou peut-on dire qu'il n'y a vraiment rien de nouveau et que les mêmes pièces se rejouent à l'identique, le décor seul ayant changé ?

Ce genre de questionnement sur les effets supposés des techniques ne date pas d'hier. En effet, il accompagne régulièrement leur émergence. Il est en général moins serein que la nature de son objet initial, scientifique et technologique, pourrait le laisser penser. Ainsi, en son temps, Ampère a pourfendu la machine à vapeur, force arguments scientifiques à l'appui. Au début du 20<sup>ème</sup> siècle un lobby du courant continu a voulu convaincre que le recours au courant alternatif menait à une impasse, force arguments scientifiques et techniques à l'appui.

On pourrait multiplier les exemples : les hommes entretiennent avec la neutre technique des relations qui ne sont pas dénuées de passion. Pour les uns, la dernière innovation technologique (que ce soient les chemins de fer ou l'ordinateur) signifie enfin le bonheur sur terre. Pour les autres, elle ne laisse rien présager de bon. Il est des débats (les mérites comparés du Mac et du Pc par exemple) qui ont un petit parfum de « guerre de religion » et gagneraient à davantage de laïcité.

Mais qu'en est-il de la cyberdémocratie ?

## LA CYBERDÉMOCRATIE

Depuis 1996, à Villena, la communauté autonome de Valence (Espagne) expérimente un projet Infoville. Non seulement les cybercitoyens peuvent se tenir informés des arrêtés municipaux ou connaître la dette de la commune, suivre les conseils municipaux en direct, mais ils sont également conviés à exprimer leur opinion.

Dès janvier 1995, la cité italienne de Bologne s'est dotée d'un « réseau civique », Iperbole. En plus des services proposés par son homologue espagnol, le projet entend développer le concept de signature numérique. L'objectif premier est de proposer aux Bolognais des services de qualité, de leur donner la possibilité d'accomplir un certain nombre de formalités de chez eux, leur évitant ainsi dans un avenir proche d'avoir à se déplacer jusqu'aux guichets. Un programme d'alphabétisation numérique accompagne la montée en charge du réseau.

A Parthenay, dans les Deux-Sèvres, 30 % des habitants sont reliés au réseau, et la commune s'est dotée d'un site Internet participatif sur lequel les citoyens peuvent dialoguer entre eux, commander des formulaires administratifs, faire leurs courses ou interpeller leurs élus locaux.

De telles initiatives ont tendance à se multiplier, même si elles sont encore loin de s'être banalisées. Le mouvement, irréversible, est lancé.

Contrairement à une idée reçue selon laquelle, les gens se repliant sur la sphère privée, le tissu associatif se réduirait, le nombre d'associations est en augmentation. Il est vrai cependant que, désertant quelque peu les buts à caractère universel et d'intérêt général, leur raison d'être est souvent très spécialisée. Le courrier électronique contribue à leur fonctionnement et à leur pérennité.

Par ailleurs, des syndicats consultent en direct leurs adhérents afin de définir les modalités d'actions les plus adaptées à l'état d'esprit général et au rapport de forces. Ici, dans des entreprises où le fait syndical n'est pas reconnu, malgré la loi, des salariés utilisent Internet pour informer leurs collègues. Là, des campagnes internationales diverses, d'opinion ou de pression, ont pu se développer avec une efficacité certaine, grâce au recours à la messagerie électronique. Tout le monde a en mémoire la mobilisation de la société civile à l'occasion de la réunion de l'OMC à Seattle, ou le combat contre les mines anti-personnelles. Dans le monde de l'entreprise et de l'administration,

Internet et les Intranets perturbent la circulation de l'information et ses canaux traditionnels et, de fait, remettent en cause des schémas anciens de fonctionnement hiérarchique, amenant à repenser et les organisations et les méthodes.

## **BOULEVERSEMENT OU ÉVOLUTION DU SYSTÈME POLITIQUE**

Il est encore difficile de mesurer l'impact des nouvelles technologies sur les comportements et les prises de décision politiques. Des expériences de vote électronique ont été réalisées. Mais la consultation y perd son caractère solennel et rassembleur. Voter, c'est aussi décider de se déplacer et ainsi manifester son engagement. Les technologies de l'information et de la communication favorisent l'expression des gens qui les maîtrisent. Elles peuvent jouer un rôle éminent dans la phase d'élaboration des projets, et la démocratie de délibération s'en trouve alors renforcée. Mais attention, les démocraties d'opinion et de délibération ne sont pas la démocratie représentative. La politique c'est aussi faire des choix et prendre des décisions. La démocratie directe atteint vite ses limites, ainsi qu'une transparence, dans l'action, obligée et permanente. L'individu seul devant son écran est loin d'être un modèle idéal...

L'internaute est relativement typé : occidental, urbain, de sexe masculin, âgé de 20 à 35 ans. Le savoir joue un rôle de plus en plus grand dans le développement des sociétés. Or, la majeure partie de l'humanité reste à l'écart de ses lieux d'élaboration et des flux d'information qu'il suscite. Les inégalités se sont accentuées dans les deux dernières décennies, y compris à l'intérieur des pays riches. Et puis Internet pose la question de la place de la loi (et de la sanction), et plus généralement celle des états et de la puissance publique.

Le progrès technique favorise certaines émancipations, en en créant les bases matérielles, par exemple la machine à laver pour la libération de la femme, ou la pilule pour la libération des mœurs. Mais les choses sont compliquées. Ainsi au siècle dernier les betteraviers de Picardie étaient anti-esclavagistes, peut-être pour une simple raison de concurrence « déloyale ». L'auraient-ils été en effet autant si leur productivité avait été supérieure ?

Pas d'automaticité donc, mais des cheminements complexes, des relations tortueuses entre, d'une part, technologies (de l'information et de la communication), de l'autre démocratie et citoyenneté. Peut-on cependant avoir quelques certitudes ?

## UNE BANALITÉ

Dans une société où les TIC (Technologies de l'information et de la communication) sont omniprésentes, où les environnements (de travail notamment) recèlent de plus en plus d'abstraction, où la matière grise devient déterminante, être citoyen à part entière dans ce nouveau contexte suppose d'avoir une bonne culture générale scientifique et technique. Et l'École est irremplaçable en la matière.

Un citoyen cultivé : banalité, pléonasmе même. Il n'empêche que l'objectif de mettre les uns et les autres à égalité a gardé de son actualité. Hubert Beuve-Méry disait : « Un citoyen responsable est un citoyen informé ». Le nouveau paysage est fait d'une multiplication vertigineuse des sources d'information disponibles associée à une logique nouvelle de services interactifs. Cela suppose de nouveaux savoir-faire et de nouveaux réflexes. Mais il y a aussi la capacité à intervenir pleinement dans le débat citoyen dans lequel, de nos jours, les TIC, nous l'avons vu, sont loin d'être absentes.

## IMPOSTURES INTELLECTUELLES

Il arrive que l'on oublie la difficulté d'exercices que l'on pratique quotidiennement et le temps qu'il a fallu passer, de longues années, pour accéder à une indéniable compétence. Ainsi la lecture et l'interprétation d'une courbe ou la compréhension d'un texte. Et certains ont parfois du mal à imaginer la situation dans laquelle se trouvent ceux qui n'ont qu'une connaissance très limitée d'un domaine donné. A fin d'illustration, avant de revenir aux TIC, je ferai un détour du côté de l'ouvrage de deux physiciens Alan Sokal et Jean Bricmont *Impostures intellectuelles* qui a provoqué un certain émoi. Très très brièvement, qu'y a-t-il dans ce livre ?

Ces deux physiciens s'en prennent à quelques grands noms des sciences humaines (J. Lacan, J. Kristeva, et d'autres) sur leur manière d'emprunter des concepts aux mathématiques et aux sciences physiques, dans certains de leurs travaux.

J. Lacan a vu des relations entre des objets topologiques (tore, bouteille de Klein) et la structure des maladies mentales (et l'érection d'un certain organe). Voulant construire une théorie formelle du langage poétique, J. Kristeva a fait appel aux mathématiques et s'est référée à la puissance du continu alors que l'on est dans le domaine de l'infini dénombrable (une langue naturelle a un alphabet fini, l'ensemble de

toutes les successions finies de lettres dans tous les livres imaginables, sans restriction de longueur, est un ensemble infini dénombrable, on voit donc mal comment l'hypothèse du continu, qui traite des ensembles infinis non dénombrables, peut avoir une application en linguistique). L. Irigaray s'est intéressée aux relations entre les sujets traités par la science et le sexe des savants (la mécanique des fluides serait moins développée que celle des solides – ce qu'A. Sokal et J. Bricmont contestent –, car les chercheurs sont plutôt des hommes). Elle a également réfléchi sur la philosophie des sciences.

A. Sokal et J. Bricmont font deux reproches essentiels à ces intellectuels :

- ne pas maîtriser les concepts sollicités (qu'un élève de terminale scientifique ou un étudiant de DEUG connaissent), ce qui provoque un certain malaise (J. Lacan donne des définitions fausses des ensembles ouverts et confond nombres irrationnels et nombres imaginaires (programme de terminale scientifique). J. Kristeva semble confondre  $\{0,1\}$  et  $[0,1]$ . L. Irigaray ne sait pas que les signes  $>...$  ne sont pas des quantificateurs, elle dit que la négation de P est (P ou non P) alors qu'elle est simplement non P) ;
- ne pas dire en quoi l'emprunt, le transfert d'un champ de la connaissance à un autre sont légitimes, les spécialistes des sciences humaines en question précisant qu'en la circonstance ils ne filent pas la métaphore.

S'appuyer sur un concept de physique nucléaire pour faire comprendre à un physicien une problématique en psychologie a un sens ; par contre, utiliser un concept mathématique qu'il ignore pour convaincre un sociologue de la pertinence d'une théorie sociologique n'en a pas ; si en plus on ne prouve pas en quoi est légitime l'importation d'un concept dans un autre champ de la connaissance, on fait plus que friser l'argument d'autorité.

## DÉBAT CITOYEN ET TIC

Chacun peut témoigner qu'ils sont légion les débats qui mêlent enjeux de société et nouvelles technologies, sans que l'on sache explicitement ce qui est métaphore et ce qui ne l'est pas. Prenons donc garde à ce que les élèves d'aujourd'hui, citoyens de demain, ne se retrouvent pas dans pareilles inconfortables situations où on les entretient d'enjeux

économiques, d'enjeux de société, en faisant référence à des notions qu'ils ignorent. Quelques exemples<sup>1</sup> :

« Les autoroutes de la communication aideront à créer des emplois à hauts revenus, à résoudre la crise du système de santé, à remettre en état le système éducatif et scolaire, et renforceront la domination technologique américaine » affirme en 1993 la Direction des Télécommunications et de l'Information au Ministère du Commerce des USA. Renforcer la domination technologique américaine j'aurais tendance à être d'accord. Pour l'aide à la résolution de la crise du système de santé, je serai beaucoup plus réservé. Mais quid du jugement et de l'intervention dans le débat citoyen de celui qui ignore tout des autoroutes de la communication, qui n'en a pas les connaissances et les représentations nécessaires. N'est-il pas un peu dans la situation de l'interlocuteur de Lacan qui ignore les nombres complexes ?

Joël de Rosnay dit que « le contrat de travail enferme aujourd'hui la logique de la croissance dans une matrice à une seule dimension : du temps contre du salaire, que les règles traditionnelles d'unité de lieu, de temps et de fonction bloquent l'essor de l'économie informationnelle, que l'on peut travailler à distance, que de nombreux salariés préféreraient une amélioration de la qualité de la vie à une augmentation de salaire... » Si l'amélioration est réelle, si les liens entre les individus ne se distendent pas... mais il ne faudrait pas qu'Internet ait bon dos. Des questions sérieuses en tout cas. Quid de celui qui n'a pas les connaissances pour argumenter sur l'essor de l'économie informationnelle.

Un dernier exemple. Les réseaux favorisent des modalités de travail coopératif. Infrastructure pour une intelligence collective, sont-ils pour autant, comme le suggère Pierre Lévy, le fondement « d'un projet de civilisation synonyme de récréation du lien social par les échanges de savoir, de reconnaissance, d'écoute et de valorisation des singularités, de démocratie plus ouverte, plus directe, plus participative ». L'observation de la télématique montre que l'utilisation réussie de la messagerie électronique implique de pouvoir s'appuyer sur des réseaux humains préexistants. Nous avons vu précédemment le caractère contradictoire du monde à l'heure d'Internet. Il y a matière à discussion.

Ces questions, et bien d'autres, font partie intégrante du débat citoyen. Mais imagine-t-on un instant que l'on puisse débattre sereinement, sur un pied d'égalité si l'on a pas de solides connaissances en ma

---

1 Manière de voir *Internet l'extase et l'effroi*, Le Monde Diplomatique.

rière de nouvelles technologies ? Bien évidemment non. Il y a un risque bien réel d'avoir des citoyens de seconde zone, car citoyens de seconde zone en matière de TIC (au même titre que l'on est citoyen de seconde zone lorsque l'on ne maîtrise pas la lecture, l'écriture ou le calcul). Pour conjurer ce danger pour la démocratie, le rôle de l'École, le seul endroit où les enfants rencontrent le savoir d'une manière organisée et structurée, est fondamental. On peut en avoir la certitude.

Jean-Pierre ARCHAMBAULT

J.-P. Archambault travaille au CNDP à la Mission Veille technologique et industrielle.